



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est par la présente donné, en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap A-19-1), qu'au cours de la séance régulière du Conseil qui se tiendra mercredi, le **5 août 2020 à 19 h 30**, à la **salle de l'Institut-Canadien** sise au 16, rue St-Pierre à Saint-Charles-sur-Richelieu.

Le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande no : 2020-10

Adresse : 10, rue de l'Espérance

Zonage : H-6

Lot : 3 406 616

Cette demande consiste à :

- Permettre l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée située dans la zone patrimoniale entraînant la modification de la forme et de la pente du toit.

Cette dérogation concerne :

- Le règlement de zonage #2011-11-008, article 232 qui stipule que la forme et la pente du toit doivent être conservées lors de travaux d'agrandissement.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre en regard de cette demande lors de cette séance OU en transmettant ses commentaires par écrit à la Municipalité, au plus tard le 5 août 2020 à 16h à l'adresse électronique suivante : urbanisme@saint-charles-sur-richelieu.ca ou par téléphone, en composant le 450-584-3484 poste 2.

Donné à Saint-Charles-sur-Richelieu, ce 21 juillet 2020.



Nathalie Cliche

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Nathalie Cliche, secrétaire-trésorière et directrice générale par intérim de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, et résidante à Mont-Saint-Hilaire certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut en affichant les copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 9 h et 17 h, ce 21 juillet 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 21 juillet 2020.



Nathalie Cliche

Directrice générale et secrétaire-trésorière

